

De: Accès à l'information - Chaudière-Appalaches
Envoyé: 10 janvier 2025 09:14
À:
Objet: RE: 200888265_Demande d'accès à l'information urgence-environnement
Pièces jointes: 2018-07-24_Rapport d'Urgence-Environnement_biffé.pdf; Art. 53-54.pdf; Avis de recours.pdf

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 8 janvier dernier, concernant l'intervention d'Urgence-Environnement du 24 juillet 2018 sur la 2^e Avenue à Saint-Georges.

Vous trouverez, en pièce jointe, le document visé par votre demande.

Vous noterez que, dans ce document, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information
Bureau de la Chaudière-Appalaches /XP

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

www.environnement.gouv.qc.ca



RAPPORT D'INTERVENTION D'URGENCE

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Région : Chaudière-Appalaches

INTERVENTION TERRAIN

1 Identification			
Date de l'événement :	2018-07-24	Heure de l'événement :	h En cours
Date du signalement :	2018-07-24	Heure du signalement :	12 h 12
Date de l'intervention :	2018-07-24	Heure de début :	12 h 18
		Heure de fin :	19 h 15
Intervention effectuée par : Jonathan Montminy-Morin			
Accompagné par : - + ☒ SO			

1.1 Demande	
N° de demande :	200395894
Type de demande :	Urgence
Objet de la demande : Interventions d'Urgence-Environnement 2014-20XX - Chaudière-Appalaches	

1.2 Intervention	
N° d'intervention :	301332186
Type d'intervention :	Intervention d'urgence-environnement (terrain)
N° de gestion doc. :	7110-12-18-29073-01
N° de document :	401844362
But de l'intervention : Déversement d'eau usée 2e avenue St-Georges	
Catégorie : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3	

1.3 Signalement			
Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
Isabelle Mirabel	Technicienne de la faune	MFFP	art. 53-54

1.4 Produits en cause								- + ☐ SO
Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité	
Eaux usées	----	Sélectionner une valeur	Liquide	Inconnue		0	L	

2 Lieu concerné par l'intervention		- +
1	Nom du lieu : Nom usuel du lieu : Urgence - Saint-Georges (2004 - 20XX) N° du lieu : X2050856 Type de lieu : territoire Localisation du lieu : Municipalité : Saint-Georges Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : Milieu impacté : ☐ Eau ☐ Air ☐ Sol Infrastructure : ☐ Souterraine ☐ Surface	

3 Intervenant du lieu					- +
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
Ville de Saint-Georges	Municipalité	11700, boulevard Lacroix Saint-Georges (Québec) G5Y 1L3	Y2007527	X2050856	

4 Condition météo		☐ SO
Description : Ensoleillé, léger vent, 26°C		☐ Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)					- + ☐ SO
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone	
☒	☐	Pascal Gilbert	Ingénieur, Travaux Publics Saint-Georges	Bur.:418-226-2298	

5.1 Mode d'identification			
But expliqué :	☒ oui	☐ non	☐ s. o.
Mode d'identification :	☒ verbale	☐ preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : Pascal Gilbert			

6		Photo numérique		☐ SO	
Nombre de photos prises sur le terrain : 3		Nombre de photos intégrées au rapport : 3			
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Jonathan Montminy Morin avec un appareil photo de type Panasonic Lumix DMC-TS30. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-12\monjo01\7110-12-18-29073-01\2018-07-24 Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.					
6.1		Modification apportée aux photos numériques		- + ☒ SO	
7		Grille d'intervention annexée		☒ SO	
8		Autre pièce annexée au rapport		- + ☒ SO	
9		Équipement utilisé		- + ☒ SO	
10		Échantillon		- + ☒ SO	
11		Journal des opérations (rapport détaillé)		- +	
	Date	Heure	Activités		
1	2018-07-24	13h02	De : À : Je me rends sur les lieux et je constate que des eaux usées se déversent dans le ruisseau Ardoise au niveau de la 2^e avenue, des odeurs et du papier hygiénique sont présent.. Je ne réussis pas à ce moment à trouver la source de l'émission d'eaux usées. La canalisation d'égout est située dans le lit du cours d'eau, qui lui est bétonnée.		
2	2018-07-24	13h45	De : À : Je rencontre M. Gilbert des travaux publics de la ville de Saint-Georges, je lui explique la problématique. Il m'accompagne dans le ruisseau Ardoise afin de découvrir la source. Nous constatons alors qu'une sortie d'eaux usées est présente sous le pont de la 2^e avenue. Selon M. Gilbert il ne s'agit pas d'une canalisation prévue au système d'égout, mais une ancienne conduite de câblage souterrain. M. Gilbert fait venir le camion récurer de la ville.		
3	2018-07-24	14h26	De : À : Le camion récurer est arrivé sur place et débute le nettoyage de la conduite d'égout. Les opérateurs du camion soupçonnent qu'un bouchon se soit fait dans la conduite et que cette dernière se soit effondrée. Ce faisant, il n'y a pas eu de refoulement dans l'égout puisque l'eau s'est trouvé un autre chemin. En ayant pas de refoulement, les citoyens n'ont eu aucun impact chez eux et n'ont donc pas contacté la ville.		
4	2018-07-24	18h10	De : À : Le bouchon est défait et le déversement a cessé. En ayant plus de bouchon, l'eau circule par le bon chemin. La ville restera vigilante au bouchonnement de cette section de réseau d'égout. Des travaux de réfection du réseau sont planifiés à court terme afin de réparer la conduite. Les travaux ne peuvent être faits dans l'immédiat puisque la route (2^e avenue) doit être ouverte pour procéder à la réparation.		
12		Vérification complémentaire à l'intervention		☒ SO	
13		Conclusion			
Le bouchon de la conduite a été enlevé et le déversement a cessé. Les travaux de réparation de la conduite sont planifiés et la ville surveillera particulièrement cette section de réseau d'égout.					
14		Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés		- + ☒ SO	
15		Autres éléments pertinents		☒ SO	
16		Recommandations			
Ainsi, je recommande de mettre l'information au dossier et de transférer l'information au secteur municipal.					
Rédigé par : Jonathan Montminy-Morin				Fonction : Intervenant Urgence-Environnement	
Signature : 				Date de signature : 2019/08/19	

17 Vérification du rapport	
Approuvé par : Pascal Bolduc	Fonction : Coordonnateur régional Urgence-Environnement
Signature :	Date :
Commentaires :	

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : P1040695

Description : Vue du déversement dans le ruisseau Ardoise

Photo no : 2

Fichier : P1040696

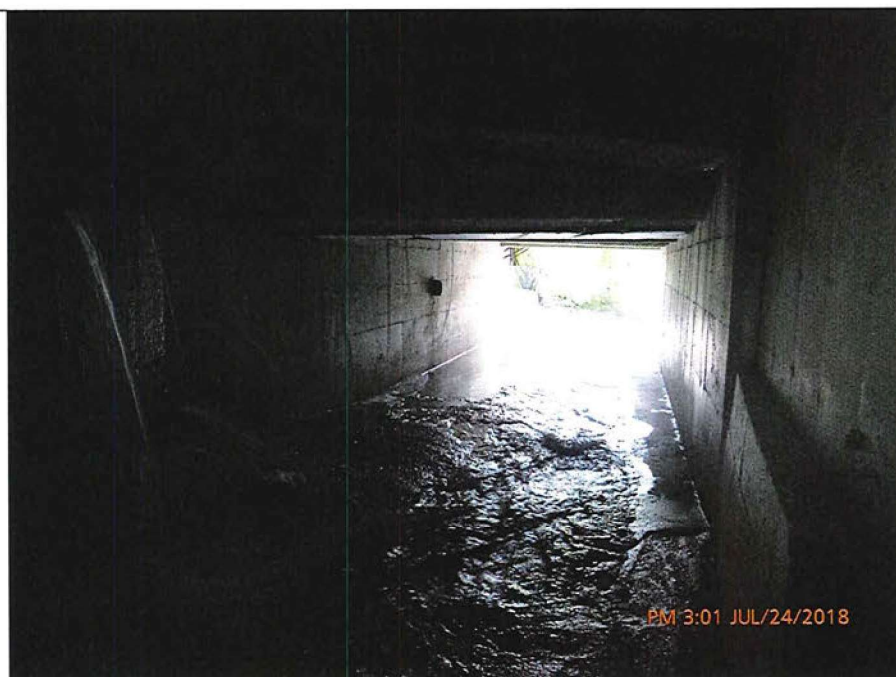
Description : Vue du déversement dans le ruisseau Ardoise

Photo no : 3

Fichier : P1040697

Description : Vue générale du ruisseau Ardoise